

Zeitschrift: Revue suisse d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 134 (2013)
Heft: 1-2

Rubrik: SAR

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 26.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



Séance du 24 novembre 2012

Le comité a pris note de l'état d'avancement du service sanitaire apicole. Suite à l'annonce parue dans les 3 revues régionales, une soixantaine de dossiers sont parvenus au comité de pilotage. Ce dernier a auditionné 11 candidats à fin novembre et l'assemblée extraordinaire d'apisuisse convoquée début décembre a fait ses choix. Le service devrait être opérationnel au premier semestre de 2013.

Le comité a décidé de publier chaque année dans la revue d'avril, une liste des apiculteurs-trices et des moniteurs qui auront des reines à vendre. Un appel est lancé en page 14.

Dans le dicastère des assurances, le comité a entériné l'indemnisation de cinq cas... tous de vols. Cette tendance inquiète; nos membres doivent se montrer de plus en plus vigilants, voire doivent prendre des dispositions.

Suite à une série de dysfonctionnements dans le passé récent et pour éviter que cela ne se reproduise, le comité va établir une directive pour l'attribution des médailles, diplômes et autres distinctions.

Dans le cadre du contrôle du miel, le comité relève les difficultés soulevées par la liste des produits autorisés par Swissmedic et la liste plus restrictive du Règlement pour le contrôle du miel. Le cas le plus problématique est celui de check-mite (coumaphos), produit destiné à l'origine au traitement du petit coléoptère de la ruche et autorisé aujourd'hui contre varroa. Mais sa concentration est supérieure de 85 fois la dose contenue dans Bayvarol!

Le président relève enfin avec satisfaction que la station de Petit-Mont et la petite partie en terre fribourgeoise de celle de l'Hongrin sont désormais protégées par la nouvelle législation fribourgeoise.

Mesdames les présidentes et Messieurs les présidents des sections et des Fédérations, vous êtes priés de respecter le délai pour envoyer votre budget **pour vos manifestations de 2014** afin de pouvoir bénéficier des subventions fédérales «Marketing».

Dernier délai de réception d'annonces de budget: **le 28 février 2013.**

A envoyer chez Ulrich Zaugg ulrich.zaugg@hotmail.com, responsable du Marketing au comité SAR.

Le secrétaire: **Philippe Treyvaud**



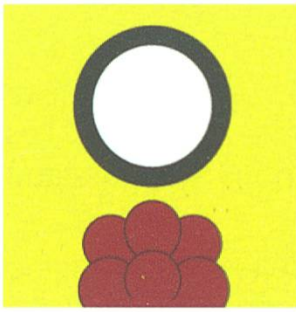
**La Fédération d'Apiculture
du Canton du Jura
vous invite à l'assemblée des délégués
annuelle de la SAR**

**le 16 mars 2013
à la Halle du Marché-Concours à Saignelégier**



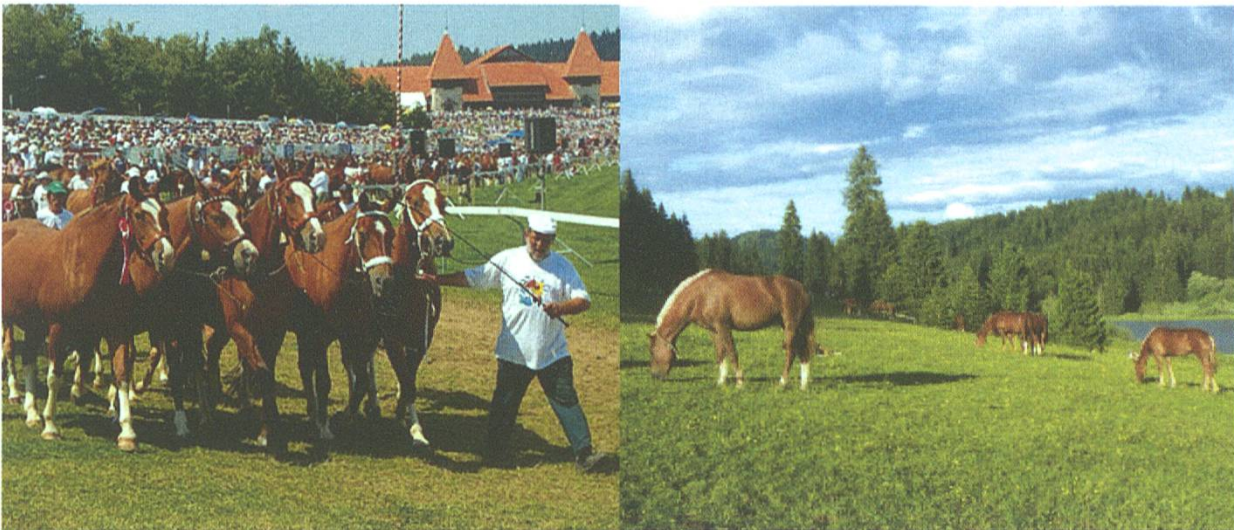
Transports publics

Neuchâtel – Saignelégier,
via La Chaux-de-Fonds, 1 h08
Départ de Neuchâtel à 6 h32
ou 7 h32



Saignelégier est le chef-lieu du district des Franches-Montagnes et est situé sur un haut plateau à l'altitude de plus de 1000 m et de plus de 200 kilomètres carrés entre le Doubs, Delémont et La Chaux-de-Fonds.

Cette région est idéale pour la pratique de différentes activités telles les randonnées à pied, vélo ou à cheval, les balades en roulotte et en raquettes à neige, le ski de fond ou encore des circuits en traîneaux tirés par des chiens.



La race des Franches-Montagnes est la dernière race chevaline suisse provenant du district des Franches-Montagnes. Elle a été constituée à partir de croisements entre des juments indigènes robustes et des étalons de diverses races européennes, en particulier d'Anglo-normands. Le cheval Franches-Montagnes est de taille moyenne, moyennement lourd, et dispose d'allures souples. Elevé dans toute la Suisse et se développant en France, c'est un cheval polyvalent, mais l'attelage reste sa discipline de prédilection. Il est le dernier représentant du cheval de trait léger en Europe de l'ouest.

La maison Bienen-Meier Künten nous fera le plaisir d'être présente avec sa gamme de produits



Vente de reines

Le comité SAR a décidé de publier chaque année dans la revue d'avril, la liste des apicultrices et celle des moniteurs qui veulent vendre des reines. Les personnes intéressées sont priées d'envoyer leurs coordonnées au soussigné d'ici au 28 février, dernier délai possible.

Ils voudront bien indiquer: nom, prénom, numéro de téléphone, origine des reines (lignées), fécondées à la station de? – au rucher?, prix demandé?

Le secrétaire: **Philippe Treyvaud**

Loques: mieux vaut prévenir... que détruire!

Chères apicultrices, chers apiculteurs,

Les loques constituent toujours une grave menace pour nos ruchers. Il est donc indispensable que chacune et chacun soit capable de les détecter. En son temps, chaque membre avait reçu un CD explicatif.

Aujourd'hui, l'Office vétérinaire fédéral met sur son site une vidéo que chacune et chacun devrait voir... et revoir régulièrement.

Rendez-vous sur le site: <http://www.bvet.admin.ch/nutztiere/04398/index.html?lang=fr>

...ou informez vous auprès d'un collègue détenteur d'un ordinateur.

Le secrétaire: **Philippe Treyvaud**



Invitation aux vétérans SAR

Vous qui êtes entrés dans la grande famille SAR en 1953 ou avant, venez et vivez avec nous **l'assemblée générale du samedi 16 mars 2013 à 9h à Saignelégier, dans les Franches-Montagnes.**

Les présidents des sections sont priés de faire le nécessaire pour que ces fidèles membres (60 ans et plus) puissent assister à nos délibérations.

Il est donc impératif de les annoncer auprès du caissier, M. Monney, jusqu'au 12 février 2013, en fournissant les noms des bénéficiaires avec le numéro de matricule et l'année d'entrée SAR.

Au plaisir de vous rencontrer bientôt.

Le préposé aux vétérans SAR: **Erwin Noirat**